

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

15 décembre 2025

Le Conseil d'Administration de l'UBE alerte à propos des récentes déclarations et décisions du Ministre, ainsi que sur la situation budgétaire des universités.

Réuni ce lundi 15 décembre, le Conseil d'administration (CA) de l'Université Bourgogne Europe (UBE) a adopté à l'unanimité une motion d'alerte sur la situation de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Le CA de l'UBE a adopté à l'unanimité une motion exprimant sa vive préoccupation face aux récentes orientations du ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'espace, ainsi qu'à la dégradation de la situation budgétaire des établissements.

Des inquiétudes sur les principes fondamentaux de l'ESR

Les administrateurs de l'UBE s'inquiètent de plusieurs situations qui questionnent les principes régissant l'enseignement supérieur et la recherche :

- **Liberté académique fragilisée** : L'annulation en novembre dernier d'un colloque scientifique sur « La Palestine et l'Europe » au Collège de France soulève des interrogations sur la protection de la liberté académique. Le CA souhaite que le ministère réaffirme son rôle de garant de l'indépendance de la recherche.
- **Engagements en suspens** : Le ministre a indiqué que les étapes prévues pour la revalorisation indemnitaire, inscrites dans la loi de programmation de la recherche et l'accord de 2020 sur les rémunérations, ne pourront être respectées dans les délais prévus.
- **Méthodologie à clarifier** : Une enquête annoncée sur l'antisémitisme dans l'enseignement et la recherche s'est révélée être un sondage d'opinion confié à l'IFOP, dont la méthodologie a suscité des interrogations. Cette opération a été interrompue le 28 novembre.

Une situation budgétaire préoccupante

Le projet de budget 2026 suscite de vives inquiétudes au sein du Conseil d'administration. Si le budget s'accroît de 157 M€, les dépenses contraintes augmentent de plus de 519 M€. Les établissements devront donc identifier 362 M€ d'économies, soit l'équivalent de 5 600 emplois, dans un contexte où les moyens humains sont déjà tendus.

Les demandes du CA de l'UBE

Les administrateurs de l'UBE appellent le ministère à :

- Honorer les engagements pris
- Garantir l'indépendance de la recherche et la liberté académique
- Dotier le service public de l'ESR des moyens nécessaires à l'accomplissement de ses missions
- Clarifier les critères utilisés pour la répartition des moyens entre les universités

« Ces évolutions questionnent la capacité du service public de l'enseignement supérieur et de la recherche à remplir pleinement ses missions », conclut la motion adoptée à l'unanimité.

CONTACT PRESSE :

Service communication : Audrey RAHALI – 03 80 39 37 96 – audrey.rahal@ube.fr